



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CRS

Question écrite n° 45302

## Texte de la question

M. Didier Boulaud attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la reorganisation des sections motocyclistes traditionnelles des CRS. Il apparaît que ces derniers sont petit à petit dessaisis des missions de prévention et de sécurité qu'ils exerçaient jusqu'à présent. L'année dernière, il leur a été retiré la prévention et la sécurité qu'ils menaient sur les plages. Aujourd'hui, il serait question de remettre en cause leur mission sur les routes. Pourtant, le corps des CRS est très attaché à ces attributions qui leur permettent d'être au service des citoyens. Ils souhaitent conserver ce lien. C'est pourquoi il lui demande quels sont les projets du Gouvernement vis-à-vis de ces missions exercées par les CRS.

## Texte de la réponse

La restructuration actuellement à l'étude des trente-neuf sections motocyclistes des compagnies républicaines de sécurité n'a pas pour objet de désengager les formations et les fonctionnaires qui les composent des missions de sécurité qu'ils exercent traditionnellement. Elle vise à mieux tenir compte des évolutions du trafic et du réseau routiers constatées depuis plusieurs années et à assurer, en recentrant les effectifs motocyclistes des compagnies républicaines de sécurité sur les axes sur lesquels elles ont en matière de sécurité une compétence exclusive, un service plus adapté.

## Données clés

**Auteur :** [M. Boulaud Didier](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45302

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 novembre 1996, page 5997

**Réponse publiée le :** 30 décembre 1996, page 6901